

MASTER II SCIENCES DE L'EDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

► EXPERTISE, INGENIERIE ET PROJETS INTERNATIONAUX

Responsable de Parcours : Pascal LAFONT
Responsable du Master (tronc commun) : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	<u>3</u>
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	<u>10</u>
CALENDRIER	<u>17</u>
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	<u>31</u>
UE 7 - Transformations et mutations éducatives et sociales II	<u>33</u>
UE 8 - Méthodologie de projet	<u>38</u>
UE 9 - Pilotage d'organisation	<u>42</u>
UE 10 - Langages et outils professionnels	<u>48</u>
UE 11 - Contextes professionnels et ingénierie	<u>52</u>
UE 12 - Séminaires de spécialisation	<u>62</u>
UE 13 - Suivi des stages et mémoires	<u>69</u>

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

SCOLARITE

Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité

Pour toute demande administrative, les étudiants peuvent s'adresser à leur gestionnaire de scolarité au 6^{ème} étage bureau 614 auprès de :

Carole PRIGENT : carole.prigent@u-pec.fr

ou en appelant le 01.45.17.44.66

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	9h - 12h45	Fermé
MARDI	Fermé	14h- 16h30
MERCREDI	9h - 12h45	Fermé
JEUDI	9h - 12h45	14h- 16h30
VENDREDI	Travail à distance	

En période de rentrée

le bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h00.

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

UFR SESS-STAPS

Bâtiment La Pyramide - Bureau 614

80, avenue du Général de Gaulle

94009 CRETEIL CEDEX

Coordonnées du responsable pédagogique du Master 2 Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux :

Pascal LAFONT : pascal.lafont@u-pec.fr



Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l'organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité en ligne réservée au Master 1 pour des informations : l'emploi du temps, l'absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d'emplois du temps....

Pour consulter ces informations en ligne :

Site de l'université : ([Université Paris-Est Créteil \(UPEC\)](#)).

Cliquez ensuite sur **Composantes** et choisissez

Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l'onglet **Scolarité** cliquez sur **Master SESS** et enfin sur **M2 SESS.**

[Masters département Sciences de l'Education et Sciences Sociales - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :

Vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

[Consulter son emploi du temps en ligne](#)

Développer l'arborescence :

Groupes > UFR SESS > A – SESS FORMATION INITIALE > Master 2 et parcours

Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants sur le site pyramide

La salle de documentation :

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

[Service de documentation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

La restauration :

Le restaurant universitaire de l'UFR de Droit situé 83-85 avenue du Général de Gaulle ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide.

Sur le site pyramide, les **salles 103 et 104** situées au RDC seront ouvertes entre 12h30 et 13h30, afin que vous puissiez vous y installer le temps du déjeuner, en complément du Foyer/Cafétéria du CROUS situé au même étage.

L'agencement de ces salles devra cependant être respecté, les tables non déplacées et vos déchets déposés dans les poubelles disposées à cet effet. Ces salles devront être libérées avant la reprise des cours. Une prestation de ménage sera assurée également avant 13h30.

La salle informatique en libre-service :

Salle 215 bis au 2^{ème} étage. L'accès à cette salle est strictement réservé aux étudiants de l'UPEC sur présentation de la carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours.

Salles accessibles pour l'étude :

Les salles de cours du 3^e étage seront ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours sauf le samedi. Vous trouverez chaque matin à l'entrée du hall de la Pyramide la programmation des enseignements de la journée. Ces salles vous seront donc accessibles en dehors des créneaux réservés pour le cours aux fins exclusives d'étude individuelle et de travail de groupe. La restauration n'y sera pas autorisée.

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Carole CHARPENTIER
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
carole.charpentier@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier d'un suivi individualisé.

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

STAGES

Alisée BAUDRY, la gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats présente aux étudiant.es les modalités administratives et institutionnelles des stages en même temps que Laureline DUPUY, chargée des relations internationales au sein de l'UFR.

Alisée BAUDRY
Gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 38
soip.sess-staps@u-pec.fr

Étapes pour établir sa convention de stage

Quand chercher votre stage ?

- Attention ! Il est fortement conseillé de rechercher très tôt un organisme d'accueil pour la réalisation du stage.
- N'attendez pas le dernier moment pour compléter et faire signer vos conventions de stage. En effet des délais de traitement sont nécessaires (vous êtes très nombreux !)
- Un stage ne peut pas commencer sans convention de stage signée de toutes les parties.
- Un délai moyen de deux semaines est nécessaire pour le traitement de votre convention, son contrôle réglementaire et sa validation sur eStage.

Comment trouver votre stage ?

- Annonces : les applications spécialisées (Indeed, LinkedIn...), les réseaux sociaux (Facebook emploi...), les anciens étudiants, les associations des étudiants, les affichages dans les UFR etc.
- Bureau de l'insertion professionnelle et des stages de l'UFR SESS-STAPS.
- Votre réseau personnel, vos connaissances...
- Les enseignants référents...

Comment établir votre convention de stage ?

Avant de saisir votre convention, réunissez les documents suivants :

- Fiche de liaison : faites remplir [la fiche de liaison](#) par la structure d'accueil et votre enseignant référent.
- Informations CPAM : vous les trouverez sur votre attestation de droits à l'assurance maladie, ou de celle de vos parents si vous y êtes toujours affilié.

Ensuite vous saisissez votre convention de stage en ligne sur le lien eStage : <https://stage.u-pec.fr>

- Une fois votre convention contrôlée par le bureau des stages, vous recevrez un courriel vous demandant de vous présenter pour récupérer votre convention en trois exemplaires originaux auprès de votre gestionnaire de scolarité.
- Les trois exemplaires originaux de votre convention devront être signés par : vous, votre enseignant référent, votre structure d'accueil et votre tuteur professionnel.
- Vous rapportez les trois exemplaires originaux signés, à votre gestionnaire de scolarité, qui se chargera de les faire signer par la direction de l'UFR.
- Une fois les trois exemplaires originaux signés, votre gestionnaire de scolarité vous adressera un courriel pour venir récupérer deux exemplaires originaux. Vous gardez un exemplaire et vous donnez l'autre à votre structure d'accueil.

Vous n'êtes autorisé à commencer votre stage qu'une fois votre convention signée par l'ensemble des parties.

Bureau des stages

UFR SESS-STAPS



Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Laureline DUPUY.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Laureline DUPUY.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable .

Laureline DUPUY
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
laureline.dupuy@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- Éducation Populaire
- Animation Insertion Formation
- Intervention Sociale
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'Éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et ingénierie
- les méthodologies de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

Parmi celles-ci est mis en place, dans le cadre de l'ECUE 7.3, un « séminaire intensif » qui permet de réunir tous les étudiants du Master 2 des différents parcours autour de l'élaboration d'un travail collectif consacré à un territoire spécifique et à ses acteurs concernés.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Attention, en ce qui concerne l'évaluation du mémoire, l'ECUE 13.1, la note plancher doit être supérieure ou égale à 8.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou lui être remis directement.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant valide l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10 et que la note de l'ECUE 13.1 est égale ou supérieure à 8.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

Consulter le texte réglementaire :

[Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière](#)

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes...).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, la demande devra être effectuée **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur**. Le formulaire de régime dérogatoire est à télécharger sur la page de la scolarité et à rendre complété à la scolarité, bureau 614 : [FORMULAIRE REGIME DEROGATOIRE M2 EIPI - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

Il est très fortement déconseillé de prendre les ECUE 7.3, UE 8, ECUE 9.3, ECUE 12.1 en régime dérogatoire.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements**.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Assiduité au CM et TD

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiant.e.s doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD.

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, Il est vivement recommandé à tous les étudiant.e.s de suivre les CM.

Absences et retards :

Absences injustifiées :

Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant.e. L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année.

Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc),
- toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congrés liés à la naissance, au décès, etc),
- les arrêts maladie avec certificats,
- les rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale...).

Les étudiant.e.s doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivant :

- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

Vous devez prendre contact avec l'enseignant concerné dès la publication des résultats de session 1.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique

« E-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la deuxième année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année. L'objectif du Conseil de Perfectionnement du Master Sciences de l'éducation parcours Intervention Sociale (IS), Insertion Formation (IF), Animation et Éducation Populaire (AEP) et Expertise Ingénierie et Projets Internationaux (EPI) est de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des parcours professionnels des diplômé.e.s. Il vise à intégrer les

mutations socio-territoriales et internationales dans les enseignements, à anticiper l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et à favoriser la coopération entre l'université et les acteurs des champs professionnels visés. C'est un espace d'échanges et de débats entre enseignants, représentants délégués des étudiants, et professionnels de terrain qui se donne pour objectif une amélioration constante de la formation. Le Conseil se réunit une fois par an en présence des enseignants responsables des parcours, de professionnels acteurs socio-économiques du territoire, mais aussi des délégué-e-s étudiants (le dernier conseil de l'année 2024/2025 s'est tenu le 16 décembre 2024). Un CR est rédigé à l'issue de chaque séance de ce conseil.

AIDE METHODOLOGIQUE A L'ELABORATION DU MEMOIRE

1/ Le mémoire vise à répondre à une problématique professionnelle, à apporter des éléments de réponses à une interrogation rencontrée sur le lieu de stage. En liaison avec votre problématique professionnelle, une ou des hypothèse(s) sont travaillées dans le cœur de votre mémoire.

2/ Le mémoire se matérialise par un document qui, *in fine*, propose un état des lieux de l'existant, en fait l'analyse et propose un certain nombre de solutions, échafaude des *scenarii* réalistes pour contribuer à résorber (ou limiter) un certain nombre de difficultés rencontrées, améliorer (ou stabiliser) la situation, etc.

3/ La logique de l'argumentation du mémoire s'appuie sur une collecte des données qui emprunte aux sciences sociales leur méthodologie (entretiens, questionnaires, observations, travail sur archives, étude documentaire...)

Un plan type, en trois parties (proposition) :

Introduction où vous annoncez la problématique professionnelle retenue et le plan de votre mémoire

I/ État des lieux au moment où vous intervenez (partie descriptive)

II/ Analyse de la situation (partie analytique)

III/ Propositions d'amendement, d'amélioration, etc. (partie performative)

Conclusion où vous synthétisez l'essentiel de votre argumentation et confirmez ou infirmez la problématique professionnelle poursuivie

Bibliographie (cf. ci-dessous)

Annexes numérotées auxquelles vous renvoyez dans le cœur de votre mémoire

Nota :

- Les parties sont équilibrées en taille.
- Les parties font l'objet d'une courte introduction et se referment sur une courte conclusion
- Des transitions lient les parties entre elles

Nota :

- Ce qui est vrai des parties est vrai des (éventuels) chapitres qui les composent

La bibliographie, présentée par ordre alphabétique, sera rédigée selon le modèle suivant :

1/ pour un ouvrage

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

2/ pour un ouvrage collectif

« Sous la direction de », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Batifoulier P. éd. (2002), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

3/ pour un article de revue

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets de l'article entre guillemets, Nom de la revue en italique, numéro de la revue.

Exemple : Demazière D. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le 'vrai' travail ? », *Agora*, n°14.

4/ pour un chapitre d'ouvrage collectif

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du chapitre entre guillemets, « in », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Desmarez P. (2001), « Du travailleur modèle aux modèles productifs. Éléments pour un débat » in Pouchet A. éd., *Sociologies du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier.

Citations :

Une citation se matérialise par :

1/ l'ouverture et la fermeture de guillemets dans le corps du texte

2/ une mention de la référence en note de bas de page selon le modèle de la bibliographie, à laquelle sera (seront) ajouté(s), le ou les numéros de(s) page(s) où se trouve le texte que vous citez

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.32.

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 22 septembre 2025 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 3

Début de la formation	Semaine 39 - Lundi 22 septembre 2025
Séminaire mobilité collective	Semaine 42 - du 12 au 18 octobre 2025

Vacances de Noël	du 19 décembre 2025 après les cours
	Reprise des cours le 5 janvier 2026

Table ronde

Bilan M2 premier semestre

Semaine 6 le 05 février 2026

Semaine 6 le 05 février 2026

Jury Semestre 3 (Session 1)	Semaine 11 du 9 au 13 mars 2026
-----------------------------	---------------------------------

Semestre 4

Début des stages	A partir de mars 2026
Jury Semestre 4 (Session 1)	Semaine 28 du 6 au 10 juillet 2026

2ème session :

Jury Semestre 3 et 4 (Session 2)	Semaine 42 du 12 au 16 octobre 2026
----------------------------------	-------------------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

Pourquoi un parcours international :

« Expertise, Ingénierie, Projets Internationaux » - « EIPi »

La stratégie pédagogique comparative privilégie l'approche sociétale (ou *internationale*) afin d'identifier des « cohérences nationales ».

Le but visé est de donner sens aux ressemblances ou aux différences entre les pays, **les politiques d'éducation, de travail, et de formation** des territoires étudiés, afin d'identifier des tendances globales ou au contraire la persistance de particularismes ou encore « la survivance » de logiques locales.

Toute action est inscrite dans un contexte déterminé.

Aussi convient-il d'appréhender chacune d'entre elle dans son environnement en référence à des objectifs précis de comparaison.

En tout état de cause, il ne peut y avoir d'approche sociologique sans raisonnement comparatif, même si les modalités de comparaison paraissent implicites quand il ne s'agit pas d'une comparaison internationale.

Cependant, la comparaison telle qu'elle est envisagée au sein du parcours international contient de manière sous-jacente la perspective de constitution **d'une référence par rapport au secteur dans lequel chaque étudiant souhaite s'insérer plus tard socialement et ou professionnellement.**

La démarche pédagogique adoptée dans le cadre du parcours international propose deux sessions de mise en relation avec les réalités sociales et professionnelles : **une semaine d'étude à l'étranger**, puis **un stage professionnel long à l'étranger ou dans une organisation à vocation internationale** (pour l'une des deux années du cycle), tant en Master 1 (minimum 8 semaines) qu'en Master 2 (minimum 12 semaines), au cours desquels plusieurs types de comparaisons seront possibles. La durée d'un stage ne peut excéder six mois.

Par ailleurs, il s'agira de conduire **une comparaison dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'animation et du travail** afin d'identifier des points communs, par exemple quant aux conditions professionnelles de production, à la gestion des ressources humaines, à la mobilité sociale et professionnelle, au management des organisations, à la gestion des relations interpersonnelles, à l'expertise, à l'ingénierie et au pilotage de projets, d'organisations d'éducation et de formation.

L'une des vertus de la démarche comparée à l'échelle internationale consiste à **soulever de nouvelles questions que le local n'envisage pas**, à l'instar des analyses relevant d'un relativisme culturel portées par un regard distancié sur la civilisation occidentale (cf. *Les lettres Persanes*, Montesquieu).

Dès lors, l'approche du parcours international a vocation à amener les étudiants à s'interroger sur les éléments de structuration au niveau sociétal et sur la nature des relations entre action et pouvoir d'action depuis dix-sept années.



2022 : quinze années d'existence du parcours EIPi de master : vers la création d'un annuaire/book d'alumni/alumnus !



2025 : dix-huit années d'existence du parcours EIPI de master : le lancement de l'annuaire/book d'alumni/alumnus !

Finalités

Au gré des mutations techniques, économiques, sociales et politiques en Europe et dans le monde, les bouleversements s'accroissent et **la mobilité professionnelle, sociale et spatiale apparaît de plus en plus incontournable.**

Hier, la décentralisation liée à la régionalisation en même temps qu'à la localisation, et à présent l'espace européen et international, consacrée par une existence juridique, économique et culturelle accentuent **une globalisation des problèmes posés par la formation, l'éducation et le travail en corrélation avec les problématiques de développement et de coopération au niveau international.**

Une véritable recomposition est engagée dans les rapports au travail, à la formation et à l'éducation.

L'éducation, la formation, et le travail - champs stratégiques de développement - ne peuvent évoluer sans **un réel partenariat entre les différents acteurs locaux** : élus, chefs d'entreprises, administrations locales, établissements d'enseignement, de formation et de qualification, associations à caractère social et/ou éducatif, institutions internationales, organisations non gouvernementales...tant en France qu'à l'étranger.

De nouveaux métiers ne cessent d'émerger, et la nécessité se dégage d'identifier une fonction de leader local, de coordinateur des énergies, capable d'entraîner avec lui les différents acteurs

économiques, sociaux, culturels autour de projets de développement et de coopération sans cesse renouvelés.

Les élus, les sous-préfets, les recteurs d'académies, les directeurs régionaux, les chefs de projets locaux nationaux, internationaux tant du secteur public que privé peuvent jouer, et jouent souvent ce rôle, mais **ils sont de plus en plus fréquemment accompagnés dans leurs missions de nouveaux professionnels** chargés de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre, et du suivi technique du type « maîtrise d'ouvrage » jusqu'à l'aboutissement du projet de développement fixé.

Une telle mission revêt diverses facettes : coordonner des moyens, motiver et coordonner des équipes, susciter des complémentarités, faire émerger des initiatives nouvelles, étudier leur faisabilité et leur modalité d'intégration aux objectifs globaux, évaluer des politiques publiques ou privées.

De nouvelles professionnalités sont à l'œuvre, se révèlent, émergent de l'interaction « formation développement coopération ».

Aussi, **la connaissance et la maîtrise de l'environnement économique, social, éducatif mondial s'impose-t-elle**, tout comme celle des langues et des mécanismes de montage et de financements de programmes internationaux.

Enfin, de tels professionnels doivent **être capables de dialoguer** avec des entrepreneurs, chefs de services administratifs, cabinets en audit de gestion, décideurs, politiques, responsables d'organismes éducatifs, économiques, sociaux, groupements professionnels, associatifs,... et différents types de structures, tant publiques que parapubliques, intercommunales, associatives, à vocation tant nationale qu'internationale, qui accueillent et/ou sont susceptibles de les accueillir.



Contribution des étudiant.e.s du parcours EIPI aux travaux de la Convention Citoyenne Etudiante (CCE) de l'UPEC (session de clôture décembre 2024).

Pédagogie et modalités pratiques :

Un choix pédagogique original et inédit ancré dans la pédagogie du projet

Le **parcours international EIPI** assuré par une équipe administrative et pédagogique associant des enseignant.e.s-chercheur.e.s **français.e. et étranger.e.s**, des **professionnel.le.s**, est constitué **d'un socle commun (tronc commun) d'enseignements** à l'ensemble des années (M1 et M2), et de contenus de formation spécialisés, ainsi que de stages.

Pour ce qui est des enseignements spécifiques au parcours EIPI, la pédagogie mise en œuvre s'inspire de la « **pédagogie de l'entraide mutuelle et du projet** ».

C'est la raison pour laquelle sont mixés les étudiants de première année de Master et ceux de deuxième année.

Cette organisation permet de créer de petits groupes projets thématiques comprenant une part quasi égale d'étudiants (de deux à quatre au maximum) de chaque année de Master.

Une dynamique de projet...

Au cours du premier semestre, ces groupes thématiques structurés en « **groupes de tâches** » organisent leur travail d'étude et de recherche, y compris à visée professionnelle, en vue de recueillir des données durant le séminaire intensif d'une semaine qui se déroule dans un pays européen, puis de les exploiter dans les semaines suivantes.



Promotion 2024-2025 : premières rencontres... premiers échanges.



Des thèmes d'études et de recherche constitutifs de sous-groupes...



Conférences sur les politiques publiques éducatives européennes (Commission européenne) à Bruxelles.

Cela constitue **un élément prépondérant de la professionnalisation du Master, y compris dans le champ de la Recherche.**

A titre dérogatoire, l'un des deux stages longs peut se dérouler en France à condition que l'institution d'accueil soit de nature à développer des projets et des actions à vocation internationale, comme par exemple un service ou département à vocation internationale ou une organisation internationale.

Les étudiant.e.s peuvent bénéficier **d'une aide à la mobilité internationale ; celle-ci permet d'apporter** une contribution aux frais d'hébergement, de déplacements, voire d'assurance à la majorité des demandeurs.

Accompagnés dans leur démarche par le relais international de l'UFR, 84,6% bénéficient généralement d'une aide à la mobilité¹.

Dans tous les cas de figure, une convention tripartite est établie entre l'organisme d'accueil du stagiaire, l'Université Paris Est Créteil et chaque étudiant.e.

Une mobilité d'une semaine est organisée chaque année (fin octobre en 2023 et fin novembre en 2024), dans un pays différent² pour l'ensemble des étudiants du parcours international (M1 et M2) :

¹ En moyenne chaque année universitaire.

² Zaragoza (Espagne, 2007), Turino (Italie, 2008), Lisboa (Portugal, 2009), Granada (Espagne, 2010), Venise (Italie, 2011), Cracovie (Pologne, 2012), Edimbourg (Ecosse, 2013), Venise (Italie, 2014), Séville (Espagne, 2015), Lisbonne (Portugal, 2016), Limerick (Irlande, 2017), Cracovie (Roumanie, 2018), Venise (Italie, 2019), Thionville/Luxembourg (2020), Saint-Louis/Bâle/Loràch (2021), puis en 2022 à Lisbonne (Portugal), et en 2023 à Bruxelles (Belgique) et en 2024 Venise (Italie).

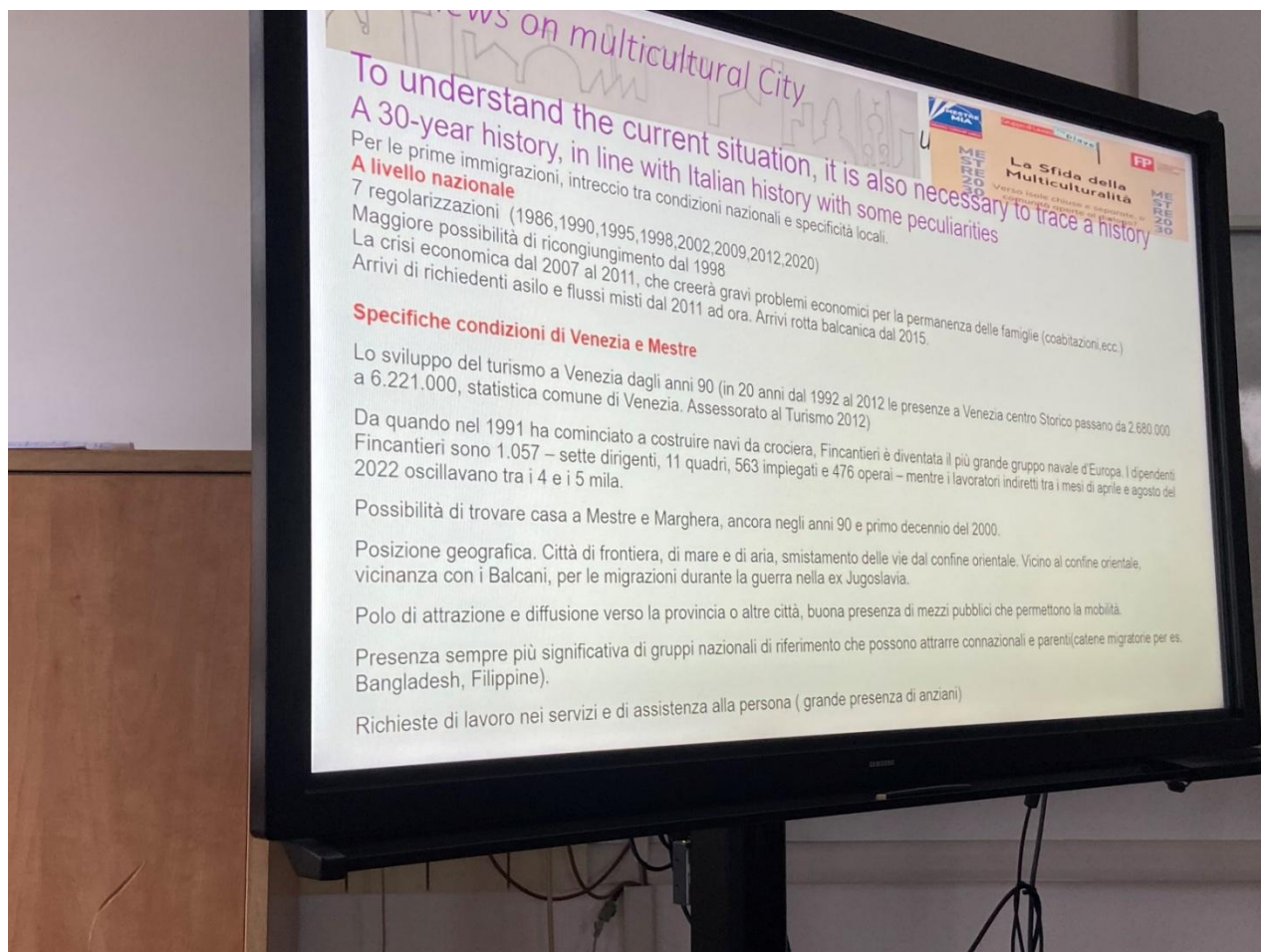
à Bruxelles (Belgique) en 2023 dans le cadre de la formation à la démarche inductive de recherche, et à Venise (Italie) en 2024 dans le cadre de la démarche déductive de recherche.

Cette session intensive est élaborée sur la base d'un projet pédagogique qui intègre une phase de **formation méthodologique et thématique** essentielle pour l'acquisition des compétences individuelles et collectives exigées pour l'obtention du Master.

Cette immersion d'une semaine intensive ainsi que les travaux préparatoires qui s'y rattachent offrent une première opportunité de confrontation à la maîtrise des langues étrangères.



Rencontre d'acteurs politiques et sociaux à Tréviso Italie (novembre 2024).



Oltre un enseignement de langue anglaise, des outils linguistiques (Plateforme d'apprentissage de langues via le site de l'UPEC) sont mis à la disposition des étudiant.e.s afin de faciliter l'acquisition, le perfectionnement, et la maîtrise des langues étrangères, toutefois les pays francophones offrent des possibilités d'accueil dans le cadre des stages, qu'ils soient à finalité professionnelle ou de recherche.

L'équipe administrative et pédagogique du Master dispose d'un réseau ressources français et étranger qui permet d'offrir des lieux de stages correspondant tant aux intérêts qu'aux projets des étudiant.e.s.

Chaque année des collègues d'universités étrangères européennes interviennent au cours de la formation : Carmen Cavaco, professeure à l'Université de Lisbonne (Portugal), Ivana Padoan, professeure à l'Università Cà' Foscari de Venise (Italie), José Monteagudo Gonzales professeur à l'Université de Séville (Espagne), Michel Sylin professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique), Cathal de Power professeur au University College de Limerick (Irlande), Gabriela Motoi professeure à l'Université de Craiova (Roumanie), Mercedes Gonzalez professeure à l'Université de La Coruna (Espagne), Michel Sylin et Azzedine Hajji de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique) et selon les opportunités des universitaires et des experts de grands organismes internationaux d'Amérique Latine (Colombie, Mexique..., et de la Caraïbe), comme Alex Guilherme de l'Université Pontificia Catolique de Rio do Sul (Porto Alègre, Brésil) en 2024-2025.

Le parcours EIPI bénéficie d'un réseau ressources riche d'une expérience d'échanges avec des partenaires français et étrangers depuis plus de 30 ans. Il est soutenu par des fondations (Fondation de France), des ONG (UNHCR), GRET (France), des associations (EY consultant), entreprises, France Education International et organisations françaises et internationales (UNESCO). Le réseau est à présent structuré sous la forme juridique d'un réseau

Europe/Amérique latine et Caraïbe: « REDFORD *international* » qui présente toutes les garanties d'une offre internationale scientifique et publique.



Visite conférence à la Fondation The Human Safety Net - Venise - Italie



Décembre 2025, un moment de partage collectif et festif en fin d'année...



Rencontres, échanges et séances de travail à l'Institut International de Planification de l'Unesco (IIEP).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

M2 : Parcours « Expertise Ingénierie et Projets Internationaux »

SEMESTRE 3 :

UE 7 : Transformations et mutations éducatives et sociales II : 9 ECTS

- ECUE 7.1 : Analyse intersectorielle de politiques publiques : 12h CM (3 ECTS)
- ECUE 7.2 : Politiques et programmes d'organisations internationales : 9h TD et 9h CM (3 ECTS)
- ECUE 7.3 : Analyse de besoin et diagnostic et territorial : 12h TD et 36h CM (3 ECTS)

UE8 : Méthodologie de projet : 6 ECTS

- ECUE 8.1 : Conception et conduite de projet : 9h CM et 9h TD (3 ECTS)
- ECUE 8.2 : Méthodologie de l'évaluation : 9h CM et 9h TD (3 ECTS)

UE 9 : Pilotage d'organisation : 9 ECTS

- ECUE 9.1 : Conduite de réunion, management d'organisation : 18h TD (3 ECTS)
- ECUE 9.2 : GRH : 18h TD (3 ECTS)
- ECUE 9.3 : Analyse budgétaire, comptable et financière : 6h CM + 12h TD (3 ECTS)

UE 10 : Langages et outils professionnels : 6 ECTS

- ECUE 10.1 : Langues étrangères : 24h TD (3 ECTS)
- ECUE 10.2 : Projet professionnel : 24h TD (3 ECTS)

SEMESTRE 4 :

UE 11 : Contextes professionnels et ingénierie : 9 ECTS

- ECUE 11.1 : Contextes institutionnels II : 18h TD (3 ECTS)
- ECUE 11.2 : Analyse comparée : 12h TD (3 ECTS)
- ECUE 11.3 : Ingénierie et expertise : 36h TD (3 ECTS)

UE 12 : Séminaires de spécialisation : 6 ECTS

- ECUE 12.1 : Séminaire spécialisé II : 60h TD (3 ECTS)
- ECUE 12.2 : Séminaire de recherche à caractère professionnel : 48h TD (3 ECTS)

UE 13 : Suivi des stages et mémoires : 15 ECTS

- ECUE 13.1 : Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée : 54h TD (7 ECTS)
- ECUE 13.2 : Encadrement des mémoires : 54h TD (8 ECTS)

(+ Stage de 12 semaines minimum)

Code couleur

Noir : « commun-commun » (si cours en présentiel : 1 enseignement unique pour tous)

Bleu : « commun-mixé en binômes de parcours »

Vert : enseignements par parcours tels que prévus dans la maquette

En conclusion : « Faire reconnaître le niveau de compétences atteint grâce aux connaissances et à l'expérience de chacun.e est un objectif qui sous-tend l'intention de l'équipe pédagogique du parcours EIPI ».

Les fiches de présentation des enseignements sont établies en référence aux éléments de contenus structurants du parcours international du Master EIPI. En revanche, compte tenu du choix pédagogique affiché, elles ne sauraient présenter un caractère contractuel. Elles constituent une série de repères des contenus abordés tout au long des deux années du parcours de formation. Et, il en est de même des bibliographies proposées qui ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Ainsi, les étudiant.e.s qui se sont inscrit.e.s dans le parcours international EIPI sont réputé.e.s s'être engagé.e.s contractuellement dans la démarche originale et innovante de projet pour l'ensemble de la durée de leur formation. Par leur inscription dans ce parcours, ils/elles signent leur engagement dans une démarche pédagogique active et participative qui implique leur mobilisation personnelle et collective dans une perspective de co-construction. C'est d'ailleurs dans cette optique que des liens ont été tissés avec la Convention Citoyenne Etudiante de l'UPEC au sein de laquelle les étudiant.e.s du master apportent leur contribution.

Enfin, les contenus d'enseignements et les modalités de leur mise en œuvre relèvent tout autant d'une finalité professionnelle au sens étroit du terme, que d'une formation à la recherche, les méthodes et outils mobilisés appartenant tous au champ des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement aux sciences de l'éducation et de la formation.

UE 7 – TRANSFORMATION ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES II

ECUE 7.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

3 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

12h CM

CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'État et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation amorcé à partir des années 1980 et poursuivi ces dernières années avec l'adoption de la loi dite NOTRe du 7 août 2015. Plus récemment encore, nous évoquerons la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS », qui a été promulguée le 22 février 2022.

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'eupéanisation des services publics, la démocratie participative, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site vie-publique.fr. cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation s'effectuera à l'occasion du séminaire transversal. Par conséquent, la note obtenue dans l'ECUE 7.3 sera dupliquée sur l'ECUE 7.1. Cette possibilité de duplication ne sera possible qu'en cas d'assiduité au cours.

Régime dérogatoire et rattrapage: Pour les étudiants qui sont dans l'impossibilité de participer au séminaire ou au cours, merci de contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le séminaire pour connaître les modalités du devoir à rendre. Il en sera de même pour la session de rattrapage.

ECUE 7.2 Politiques et programmes d'organisations internationales

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT et Marcel PARIAT (pariat@u-pec.fr)

9h CM et 9h TD

CONTENU

Ce cours et les TD qui y sont rattachés ont pour vocation de présenter les grands axes des politiques et des programmes internationaux. Il s'agit de s'intéresser pour une part aux organismes internationaux dont les missions visent à promouvoir l'éducation et la formation dans le monde, et pour une autre part aux programmes d'études et d'évaluation de portée internationale.

L'objectif est de mettre en perspectives les politiques nationales et internationales en privilégiant notamment l'analyse des jeux d'acteurs à ces différents niveaux. La perspective privilégiée est celle de la lecture critique des politiques internationales affichées par les organismes et les états de manière à interroger les pratiques visant à réduire les inégalités en matière d'éducation et de formation, à accompagner les populations démunies et marginalisées en vue de connaître les raisons pour lesquelles, elles s'avèrent défailtantes, inefficaces ou pas mises en œuvre.

Prenant appui sur la connaissance des grands organismes internationaux (ONU/PNUD - OMS - OCDE - PISA - UNESCO - Banque Mondiale - OIT/BIT - ONG...) et des programmes internationaux, l'accent sera plus particulièrement sur la capacité des acteurs à interagir en intégrant les mouvements sociaux, les gouvernements, la société civile, le monde universitaire, le secteur privé, les fondations et les individus, et étudier leur pratique de plaidoyer, du niveau local au global. Ainsi, l'élaboration d'un plaidoyer en matière d'éducation, de formation, de social et de développement au plan international sera envisagé en prenant la mesure des éléments constitutifs et des enjeux relatifs à un processus délibéré visant à influencer les décideurs sur le développement, le changement et la mise en œuvre de politiques éducatives et sociales. Pourquoi le plaidoyer revêt-il une réelle importance ? En quoi consiste une campagne de plaidoyer ? Au-delà d'un apport de données factuel, il s'agira de travailler à l'élaboration d'un **plaidoyer international**. Pour cela, des travaux de groupes appuyés sur des jeux de rôles permettront de s'approprier la démarche du plaidoyer dans différentes langues tout en tenant compte des spécificités environnementales et institutionnelles diverses.

BIBLIOGRAPHIE

Brauman, R. (2006). Penser dans l'urgence : parcours critique d'un humanitaire. Paris : Seuil, 272 p.

Coconnier M.-L. et Pommier B. (2009). L'action humanitaire. Paris : Presses Universitaires de France, 128 p.

Dioubaté B. (2009). La Banque mondiale et les pays en développement. De l'ajustement structurel à la bonne gouvernance. Paris : L'Harmattan, 264 p.

Grunewald F. (2005). Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ? Paris : Karthala, 432 p.

Maurel C. (2015). Histoire des nations unies. Géopolitique, relations internationales, diplomatie, histoire. Paris : L'Harmattan, 346 p.

Maurel C. (2010). Histoire de l'UNESCO Les trente premières années de 1945 à 1974. Paris : L'Harmattan, 312 p.

Piveteau, A. et Hugon. (2004). Evaluer les ONG. Paris : Karthala, 384 p.

Ryfman, P. (2004). Les ONG. Paris : La Découverte, 128 p.

Stangherlin G. (2005). Les acteurs des ONG : l'engagement pour l'autre lointain. Paris : L'Harmattan, 246 p.

Zimet J. (2006). Les ONG de nouveaux acteurs pour changer le monde. Paris : Autrement, 2006, 80 p.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé en sous-groupe thématiques associant écrit et oral.

Régime dérogatoire : Réalisation d'un écrit individuel sur un sujet proposé par l'enseignant responsable Prendre contact avec l'enseignant au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours.

Rattrapage régime général et dérogatoire : Réalisation d'un écrit individuel sur un sujet proposé par l'enseignant responsable. Prendre contact avec l'enseignant

ECUE 7.3 Analyse de besoin et diagnostic territorial

3 ECTS

Enseignant(e)s responsables: Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr)
Christophe JAUNET (christophe.jaunet@u-pec.fr)
Clément GEROME : (clem.gerome@gmail.com)

12h CM et 36h TD

CONTENU

Le cours magistral est assuré par M. Jaunet. Il portera sur les politiques urbaines et plus particulièrement sur les politiques de la ville menées dans les quartiers prioritaires situés dans les banlieues des grandes agglomérations et dans les espaces périphériques des villes moyennes.

Les politiques de la ville ont été formalisées dès 1983 par Hubert Dubedout dans son rapport « *Ensemble, refaire la ville* », dans lequel il définit les axes d'une politique en faveur des quartiers d'habitat social en démocratisant la gestion de la ville, en veillant à rééquilibrer la composition sociale des quartiers, en insérant mieux les jeunes dans la ville et la société, en donnant une meilleure cohérence au développement social et au développement économique et en redonnant une valeur urbaine aux quartiers et en prévenant l'insécurité.

Ces principes se déclinent aujourd'hui en une succession d'interventions publiques à l'échelle locale, à travers une politique globale portant sur la morphologie urbaine par l'amélioration du cadre bâti (NPNRU), le traitement social et en agissant sur la vie quotidienne des habitants vivant dans le parc de logement social, (gestion urbaine de proximité, CLSPDR), l'insertion des plus fragiles économiquement à travers les dispositifs de l'IAE et de l'économie sociale et solidaire, les questions de santé publique...

Le cours abordera successivement trois parties :

- Réforme du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.
- Les principes directeurs, les trois piliers structurant les contrats de ville,
- La cohérence d'intervention avec les autres politiques publiques

A travers les TD, assurés par Mme Costes et M. Gérôme, sera mis en place un « séminaire intensif ». Il s'agira de permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

BIBLIOGRAPHIE

Chaline, C. (2018), *Les politiques de la ville*, 9^e Edit°, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 3232

Dormois, R. (2015) *Les politiques urbaines, histoire et enjeux contemporains*, Rennes, PUR, coll. Didact aménagement

Dubedout, H. (1983), *Ensemble, refaire la ville. Rapport au premier Ministre*, Commission nationale pour le développement social des quartiers,

Duby, G. (1985). Sous la Dir. *Histoire de la France urbaine, la ville aujourd'hui*, Coll. L'univers historique, Paris, Seuil.

Monot, A. (2019) *La France urbaine*, Paris, Bréal, coll. Thèmes et débats Géographie

Diversité, Revue d'actualité et de réflexion pour l'action éducative, *L'expérience du territoire*, 40 ans de politique de la ville, n°193, Sept/Dec 2018

Modalités d'évaluation :

Régime général : Production d'un dossier écrit par petits groupes et restitution collective orale en présence des représentant-e-s des territoires concernés.

Régime dérogatoire : Production d'un dossier écrit individuel sur un sujet proposé par les enseignants. **Pour rappel, il est préférable d'éviter le régime dérogatoire pour cet ECUE qui nécessite un investissement sur un terrain.**

Rattrapage régime général et dérogatoire : Production d'un dossier écrit individuel présenté à l'oral sur un sujet proposé par les enseignants

UE 8 – METHODOLOGIE DE PROJET

ECUE 8.1 Conception et conduite de projet

3 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON (laurent.cambon@u-pec.fr)

9h CM et 9h TD

CONTENU

L'enjeu des organisations en matière de travail social, de formation, d'insertion et d'intervention internationale est de parvenir à mettre en place des projets qui répondent au plus près des besoins des populations visées.

La méthodologie de projet sera axée sur les points suivants :

- Détermination du diagnostic de la population cible et des objectifs
- Détermination des actions à conduire dans un environnement qui tient compte des ressources humaines, des contraintes administratives et opérationnelles.

La présence des étudiants est obligatoire, dans la mesure où le TD consiste à suivre l'évolution du dossier remis par des groupes de 4 personnes. Les étudiants en régime dérogatoire sont fortement encouragés à assister aux cours. Les attendus du dossier à rendre pour les étudiants en dérogatoire sont les mêmes que les autres mais en situation individuelle.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BOUTINET, *Anthropologie du projet*, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

Daniel GASCOIN, *Conduire des projets en action sociale*, Dunod, 2010.

Ariane LUCET, Bernard VIVIEN, Corinne ROUZET, *Le management par projet - Outils de management humain et conduite de projet*, Territorial Editions, 2019.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Contrôle continu écrit, réalisé de manière collective sous la forme de groupe de 4 personnes. Ce dossier est prolongé par le cours sur la gestion budgétaire et l'évaluation. Ce dossier s'inscrit en continuité avec les questions budgétaires et d'évaluation évoquées dans l'ECUE 8-2 et l'ECUE 9-3.

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Régime dérogatoire : Il s'effectue par un dossier individuel portant sur le même objet que le régime général à savoir, la détermination des besoins de la population et d'un diagnostic précis élaboré avec un référentiel de compétences, l'énonciation des objectifs et des actions à conduire, étant entendu que les objectifs doivent être évaluables et atteignables.

Rattrapage régime général et dérogatoire : Il s'effectue par un dossier individuel portant sur le même objet que le régime général à savoir, la détermination des besoins de la population, l'énonciation des objectifs et des actions à conduire.

Le dossier est commun aux ECUE 8-2 et 9-3 qui complètent le dossier avec une analyse financière de l'association qui porte le projet, un budget d'investissement et d'exploitation complété d'un rapport budgétaire qui justifie chaque poste de charges et de produits, un ensemble d'indicateurs d'évaluation et une proposition de mise en œuvre concrète du projet à partir des outils étudiés en cours (SWOT ; dimension RH ; diagramme de GANT ; méthodologie de management de projet).

Contenu du dossier général ECUE (8-1 ; 8-2 ; et 9-3) :

- Présentation de l'organisme gestionnaire porteur du projet avec identification d'un groupe cible et d'un but
- Diagnostic d'un groupe de cibles à partir d'un référentiel de compétences, et d'une analyse qualitative et quantitative des besoins du groupe cible
- Elaboration d'objectifs (échancés, évaluables, univoques, réalistes) avec facteurs clés de succès
- Elaboration d'actions pour mettre en œuvre les objectifs
- Analyse financière d'un compte de résultat et d'un bilan donné par l'enseignant, censé être ceux de l'organisation qui porte le projet
- Elaboration d'un budget prévisionnel
- Elaboration d'un rapport financier
- Indicateurs d'évaluation du projet et communication du projet
- Document de mise en place concrète du projet (diagramme de GANTT, recrutements, méthodologie de conduite de projet etc.) : **cette partie fera l'objet d'un traitement et d'une note individuels**

ECUE 8.2 Méthodologie de l'évaluation

3 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON (laurent.cambon@u-pec.fr)

9h CM et 9h TD

CONTENU

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous la distinguerons d'autres démarches également pratiquées dans la conduite des politiques publiques.

Nous commenterons le cadre réglementaire de l'évaluation dans les politiques publiques et, singulièrement, dans les politiques sociales.

Nous décrirons enfin les étapes de l'évaluation, commentant les différentes pratiques à l'œuvre sur le terrain.

La présence des étudiants est obligatoire, dans la mesure où le TD consiste à suivre l'évolution du dossier remis par des groupes de 4 personnes. Les étudiants en régime dérogatoire sont fortement encouragés à assister aux cours.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Francis ALFÖLDI, *Évaluer en protection de l'enfance*, Dunod (4^e édition), 2015

Brigitte BOUQUET, Marcel JEAGER, Yvan SAINSAULIEU (dir), *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2007

Guy CAUQUIL, *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2008

Modalités d'évaluation :

Régime général : Poursuite du dossier collectif commencé en ECUE 8.1 avec l'identification des facteurs clés de succès, des indicateurs d'évaluation du projet proposé, e une proposition de mise en œuvre concrète du projet à partir des outils étudiés en cours (SWOT ; dimension RH ; diagramme de GANT ; méthodologie de management de projet etc.).

Régime dérogatoire : Il s'effectue par un dossier individuel portant sur le même objet que le régime général, à savoir l'identification des facteurs clés de succès, des indicateurs d'évaluation du projet proposé.

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel et en suivi groupe par groupe.

Rattrapage : Même objet que le régime général sous la forme d'un dossier individuel

Le dossier de cet UE prolonge le dossier de l'ECUE 8-2 et 9-3 que les étudiants complètent avec une analyse financière de l'association qui porte le projet, un budget d'investissement et d'exploitation ainsi qu'un rapport budgétaire qui justifie chaque poste de charges et de produits.

Contenu du dossier général ECUE (8-1 ; 8-2 ; et 9-3) :

- Présentation de l'organisme gestionnaire porteur du projet avec identification d'un groupe cible et d'un but
- Diagnostic d'un groupe de cibles à partir d'un référentiel de compétences, et d'une analyse qualitative et quantitative des besoins du groupe cible
- Elaboration d'objectifs (échancés, évaluables, univoques, réalistes) avec facteurs clés de succès
- Elaboration d'actions pour mettre en œuvre les objectifs
- Analyse financière d'un compte de résultat et d'un bilan donné par l'enseignant, censé être ceux de l'organisation qui porte le projet
- Elaboration d'un budget prévisionnel
- Elaboration d'un rapport financier
- Indicateurs d'évaluation du projet et communication du projet
- Document de mise en place concrète du projet (diagramme de GANTT, recrutements, méthodologie de conduite de projet etc.) : **cette partie fera l'objet d'un traitement et d'une note individuels**

UE 9 – PILOTAGE D'ORGANISATION

ECUE 9.1 Conduite de réunion, management d'organisation

3 ECTS

Enseignante responsable : Nathalie Savard (nathalie.savard@u-pec.fr)

Enseignement commun, parcours « IF » & « EIPi »

18h TD

CONTENU

Objectifs

- Dresser un repérage des multiples réunions auxquelles les professionnels peuvent participer.
- Repérer leur place dans l'emploi du temps professionnel et leur utilité.
- Sensibiliser à l'observation des réunions de travail, depuis leur contexte jusqu'à leur déroulé en passant par la fonction d'animateur de réunion.
- Sensibiliser le regard porté sur les réunions en tant que source d'informations sur le climat, sur la dynamique d'équipe et sur la vie institutionnelle.
- Repérer les conditions socio-historiques de l'émergence de la notion de management.
- Identifier les différents types de management et savoir se positionner en tant que manager d'équipe et de projet.

Déroulé

- Jour 1 :

Apport théorique concernant les notions suivantes : le groupe, les différents types de réunion, le déroulé d'une réunion et sa place dans l'institution, le management d'équipe...

- Jour 2 :

Retour sur les apprentissages de la première journée

Mises en situation de conduite de réunions, jeux de rôles et analyses en groupe-classe

- Jour 3 :

Evaluation

BIBLIOGRAPHIE

Abdel Bar S. et Delaloy M. (2013). Le chef dans tous ses états... Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.

Anzieu, D. et Martin, J-Y. (1997). *La dynamique des groupes restreints*. PUF.

Aubrun, E., Boudin, M-H., Delaloy, M., Durand P. Fernandez, C. et Turquier-Cann, P. (2015). Les points de vue des chefs de service. Dans Girard J.P, Méry I, Mounir H, *Les chefs de service à l'épreuve du changement*. Paris : Dunod/ANDESI.

Bellenger, L. (2004). *Piloter une équipe projet : des outils pour anticiper l'action et le futur*. ESF.

Delaloy, M. et Foudriat, M. (2014). *Les chefs de service en action sociale*. Paris : L'Harmattan.

Delaloy, M., Foudriat, M. et Noble, F. (2014). *Le management des chefs de service dans le secteur social et médico-social : repères, enjeux et perspectives*. Paris : Dunod.

Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Chefs de service éducatif, cadres intermédiaires. L'accès aux postes et les transformations du marché de l'emploi. Dans Guéguen J.Y, *L'année de l'Action Sociale*. Paris : Dunod.

Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Trajectoires individuelles des chefs de service éducatifs. Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.

Diridoullou, B. (2014). *Manager son équipe au quotidien* (5^{ème} édition). Eyrolles.

Mucchielli, R. (2018). *La conduite des réunions : les fondamentaux du travail en groupe*. Édition ESF.

Nere, J-J. (2000). *Comment manager un projet : responsabilité, travail en équipe : un enjeu pour les managers*. Demos.

Van Den Bulke, P. et Monème, I. (2007). *Le management relationnel. Manager et Managé sont dans un bateau...* (5^{ème} édition). Dunod.

Modalités d'évaluation :

Régime général : évaluation sur la base d'une production de groupe à présenter lors du dernier TD et d'un écrit à rendre une semaine après la fin des cours.

Régime dérogatoire : - soit l'étudiant en régime dérogatoire est inclus à un groupe de travail du régime général et dans ce cas, il doit être impérativement présent lors du dernier TD. - soit l'étudiant en régime dérogatoire réalise individuellement un dossier à renvoyer à l'enseignant par mail.

Rattrapage régime général et dérogatoire : dossier écrit à réaliser individuellement et à renvoyer à l'enseignant par mail.

ECUE 9.2 GRH

3 ECTS

Enseignante responsable : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr)

Enseignement commun, parcours « IF » & « EIPi »

18h TD

CONTENU

L'objet de cet enseignement est d'amener les étudiants à appréhender l'évolution de la gestion du personnel en gestion des ressources humaines et les enjeux sous-tendus par cette évolution pour l'organisation de travail et la pratique managériale.

Les théories seront présentées en lien avec cette évolution.

La fiche de poste d'un.e directeur.ice RH sera élaborée avec les étudiants pour cerner les attendus et le positionnement de cette fonction au sein de l'organisation du travail.

La GRH sera mise en regard avec la question des conditions de travail.

Une approche RH et Responsabilité Sociétale (RS) sera présentée et mise en discussion avec les étudiants. Il sera décliné la manière de penser et de manager la RH en faisant de la Responsabilité Sociétale (RS) le fil d'Ariane d'une dynamique organisationnelle mettant les salariés au cœur des organisations de et du travail.

Cet enseignement permettra aux étudiants de maîtriser :

- L'enjeu et les composantes de la fonction RH ainsi que son positionnement dans l'organisation de travail
- La démarche pour élaborer une fiche de poste
- La Responsabilité Sociétale versant du développement durable dans les organisations de travail
- Les enjeux conduisant à penser la RH en Responsabilité Sociétale

Le pilotage de la RH en Responsabilité Sociétale en identifiant les indicateurs de performance de développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

Alter, N. et Laville, J-L. (2004). La construction des identités au travail. In *Revue des Sciences Humaines*, n° 149. Pages 36.

Acquier, A. Gond, J-P. Igalens, J. (2010). *Des fondements religieux de la responsabilité sociale de l'entreprise à la responsabilité sociale de l'entreprise comme religion*. Séminaire: www.seminaire.hec.ulg.ac.be/docs/sem06.03.10_jpgond-paper.pdf

Crozier M. et Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système*. Paris : Le Seuil

Dietrich A., Pigeyre F. (2011), *La gestion des ressources humaines*, Paris : La Découverte

Igalens, J. (2008). RSE et développement durable. In *Le management. Fondements et renouvellements*. Auxerre : Sciences humaines. Pages 284 à 291.

Hoffmann, G. Saulquin, J-Y. (2009). « Quand la RSE revisite la chaîne de valeur », *Management & Avenir*, n° 28. Pages 37 à 55. URL : <http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2009-8-page-37.htm>.

Laport, D. (Dir.). (2007). *La Responsabilité Sociétale des Organisations : comment intégrer les enjeux du développement durable dans la politique des collectivités territoriales ?* Martinique : Aract.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu écrit.

Régime dérogatoire : écrit (prendre contact avec l'enseignant au plus tard dans les trois semaines suivant le début des cours).

Rattrapage régime général et dérogatoire : écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats

ECUE 9.3 Analyse budgétaire, comptable et financière

3 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON (laurent.cambon@u-pec.fr)

Enseignement commun, parcours « IF » & « EIPi »

6h CM 12h TD

CONTENU

Cette intervention est une introduction à la dimension économique et budgétaire d'une organisation. En lien avec les travaux sur le projet et l'évaluation, il s'agira pour les étudiants d'appréhender les logiques économiques à l'œuvre dans le financement d'une opération. Les étudiants seront initiés aux notions de comptabilité, de comptes de résultat, de bilan financier et comptable. Ils seront en capacité de faire les constats principaux de la santé financière d'une structure et de constituer un budget d'exploitation et d'investissement d'un projet.

La présence des étudiants est obligatoire, dans la mesure où le TD consiste à suivre l'évolution du dossier remis par des groupes de 4 personnes. Les étudiants en régime dérogatoire sont fortement encouragés à assister aux cours.

BIBLIOGRAPHIE

CAMBON L, MAUDUIT L, *Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux*, ESF, 2015.

BATSCH L, *La comptabilité facile*, Marabout, 2013.

THIBAUT-LEGALLO L, *La comptabilité pour les nuls*, First, 2014.

JAOUEN Francis, *Comptabilité et gestion des associations*, Editions DELMAS, 2019-2020.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Poursuite du dossier collectif de l'ECUE 8.1 et 8.2 avec la présentation d'un commentaire simple de bilan comptable de la structure associative qui porte le projet, un CERFA de demande de financement d'un projet et un rapport budgétaire qui explique les postes budgétés au regard des actions envisagées. Les étudiants devront différencier le budget d'investissement du budget d'exploitation.

Régime dérogatoire : Poursuite du dossier collectif de l'ECUE 8.1 et 8.2 avec la présentation d'un commentaire simple de bilan comptable de la structure associative qui porte le projet, un CERFA de demande de financement d'un projet et un rapport budgétaire qui explique les postes budgétés au regard des actions envisagées. Les étudiants devront différencier le budget d'investissement du budget d'exploitation.

Rattrapage régime général et dérogatoire : Idem régime général et dérogatoire.

Contenu du dossier général ECUE (8-1 ; 8-2 ; et 9-3) :

- Présentation de l'organisme gestionnaire porteur du projet avec identification d'un groupe cible et d'un but
- Diagnostic d'un groupe de cibles à partir d'un référentiel de compétences, et d'une analyse qualitative et quantitative des besoins du groupe cible
- Elaboration d'objectifs (échéancés, évaluables, univoques, réalistes) avec facteurs clés de succès
- Elaboration d'actions pour mettre en œuvre les objectifs
- Analyse financière d'un compte de résultat et d'un bilan donné par l'enseignant, censé être ceux de l'organisation qui porte le projet
- Elaboration d'un budget prévisionnel
- Elaboration d'un rapport financier
- Indicateurs d'évaluation du projet et communication du projet
- Document de mise en place concrète du projet (diagramme de GANTT, recrutements, méthodologie de conduite de projet etc.) : **cette partie fera l'objet d'un traitement et d'une note individuels**

UE 10 – LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 10.1 Langues étrangères

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Fatima Anani

24h TD

CONTENU

Outre l'utilisation de la plateforme de langues de l'Université, les langues sont appréhendées à travers : la compréhension orale et écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continu et en interaction à partir de documents, de mises en situations, notamment lors de la préparation, puis au cours du séminaire collectif à l'étranger (1er semestre), ainsi qu'à l'issue de celui-ci.

Les langues sont également travaillées au cours du stage à l'étranger (2ème semestre).

Les activités d'usage de la langue sont mobilisées dans une perspective comparative (France et pays étrangers).

Les TICE, partie intégrante de la démarche de formation, sont également mobilisées au cours de l'élaboration d'outils de recueil et d'exploitation de données (questionnaires, bases de données...), et lors de la restitution de celles-ci sous forme numérique. Elles sont également utilisées pour l'élaboration de documents à finalité de communication et de diffusion des données (Powerpoint, note de problématique, site web...)

Pour ce qui est des outils de préprofessionnalisation, l'objectif est d'accompagner l'étudiant.e dans la construction de la cohérence de son projet en passant par l'écriture de son expérience tant professionnelle que sociale.

L'ambition est qu'il/elle soit à même de donner un sens, de se valoriser, et de concrétiser son projet lors du stage de second semestre, notamment pour rendre visibles ses compétences en vue d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études.

Cette démarche du bilan au projet s'appuie sur des outils.

Afin de faciliter l'autonomie et la flexibilité, elle est complétée par un travail documentaire de groupe qui porte sur des thèmes relatifs au champ de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du travail, du social et du développement en croisant compétences, métiers, fonctions, secteurs d'activités à l'international.

La démarche est finalisée par la synthèse dans un C.V. ainsi qu'un portefeuille, l'élaboration d'une lettre de motivation, et une mise en situation d'entretien de recrutement au cours de laquelle il est demandé aux étudiant.e.s d'adopter tour à tour différentes postures attendues dans le cadre de l'exercice des fonctions de recruteur et des démarches de candidatures.

Vie de groupe et analyse des interactions : il s'agit de transmettre des fondamentaux théoriques et pratiques sur la dynamique des groupes, afin de favoriser la cohésion du groupe en formation et une dynamique collective dans un esprit d'entraide et de solidarité. Des outils, mobilisables en situation professionnelles, seront expérimentés.

Quelques objectifs opérationnels : Expérimentation d'une biographisation - Réalisation d'exercices en collectif issus des techniques de la pratique théâtrale - Reprise, avec des techniques d'improvisation, de cas concrets vécus sur le terrain - Approche de références théoriques sur la dynamique des groupes restreints - questionnement en direction du réinvestissement dans la sphère professionnelle des références théoriques.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

- BOULIC-PALEWSKI, T., (2012). *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche
- Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., (2010). *Le grand livre de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, 3ème édition
- DE SAIN Paul (J), (1999). *Choisir sa vie*, Inter Edition
- SERVAN-SCHREIBER, J-L., (2002). *Le nouvel art du temps*, livre de poche
- DOUENEL, J., SEDES, I. (2005). *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation
- DELIVRE, F., (1997). *Question de temps*, Inter Edition
- LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identifiacion de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In Delory, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.
- PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In Delory, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.
- PEREZ, D., (2012). *Le guide du Cv et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet élaboré autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'un résumé en langue étrangère et d'une soutenance collective en langue étrangère.

10.1+10.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et autobiographie/positionnement + pondération évaluation complémentaire

Dérogatoire : idem

Rattrapage régime général et dérogatoire : idem.

ECUE 10.2 Projet professionnel

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Ariane DULEY BOURRELIER

24h TD

CONTENU

Pour ce qui est de la découverte des milieux professionnels relatifs au parcours EIPI, l'objectif est de favoriser la rencontre de l'étudiant.e avec des professionnel.le.s exerçant leur activité au plan international, soit en France, soit à l'étranger. La mobilité collective (séminaire intensif terrain) dans un pays européen donnera l'opportunité de rencontrer des professionnels exerçant leur activité à l'étranger dans une perspective internationale que leur organisation professionnelle soit internationale ou non.

Dans ce cadre, l'étudiant.e sera conduit.e à formuler son projet personnel et professionnel et à l'argumenter. Cela implique une démarche auto réflexive et de questionnement afin que les étudiant.e.s aient une connaissance concrète des métiers à l'international. Des rencontres avec d'anciens étudiant.e.s à présent en exercice professionnelle sont organisées dans ce but.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

BOULIC-PALEWSKI, T., (2012). *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche

Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., (2010). *Le grand livre de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, 3ème édition

DE SAIN Paul, J., (1999). *Choisir sa vie*, Inter Edition

SERVAN-SCHREIBER, J-L., (2002). *Le nouvel art du temps*, livre de poche

DOUENEL, J., SEDES, I., (2005). *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation

DELIVRE, F., (1997). *Question de temps*, Inter Edition

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.

PEREZ, D., (2012). *Le guide du Cv et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi

Modalités d'évaluation :

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet élaboré autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Contrôle continu :

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance orale. En outre, un projet professionnel individuel est inséré en annexe au mémoire de chaque groupe. Il intègre la découverte professionnelle du champ de référence dans le pays d'Europe au sein duquel le séminaire collectif a été organisé.

10.1+10.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et projet professionnel + pondération évaluation complémentaire

Rattrapage : idem

UE 11 – CONTEXTES PROFESSIONNELS

ECUE 11.1 Contextes institutionnels II

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

18h TD

CONTENU

Il s'agit d'appréhender les environnements et les contextes institutionnels et professionnels dans lesquels les étudiant.e.s du Master EIPI seront amenés à intervenir : secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international à travers l'appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires... réglementation internationale et formes organisationnelles existantes (acteurs et positionnement des acteurs).

Le but est aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.).

Cet enseignement a également pour finalité de conduire les étudiant.e.s à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente.

Les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles... orientations des programmes...).

Une première partie consacrée à la préparation d'un projet européen offre l'opportunité aux étudiant.e.s de saisir leurs connaissances relatives aux caractéristiques de contextes et de réalités territoriales concernant les pays partenaires afin d'élaborer leur approche méthodologique du montage de projet.

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offreurs est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes.

Il s'agit donc d'abord d'en comprendre les principes, puis de savoir où trouver l'information et comment la décoder ; vient ensuite l'étape de l'élaboration de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre ; enfin, il s'agit de comprendre comment se fait l'attribution : procédures et mécanismes d'évaluation et d'expertise : indicateurs....

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin : trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet, et des opportunités de soutien, y compris sur le plan financier, exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale.

Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui le soutient, et de la volonté d'orienter les moyens mis à disposition.

Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant.e de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel.

Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

BIBLIOGRAPHIE

- ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : <http://ripes.revues.org/585>
- COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.
- SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.
- BATAILLE, P., (1997). *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.
- BARBIER R. (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.
- BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation*, N° 17.
- BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition
- CASTEL, R., (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod
- DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,
- DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^e édition
- GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.
- GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, *Revue Française de Pédagogie*.
- GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
- GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod
- HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- HURET R. (dir.), (2004). « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », *Revue Européenne d'Histoire Sociale*, 11, juillet 2004.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2015). Dispositifs de validation des acquis de l'expérience en France et au Portugal : Réduction ou renforcement des inégalités ? *Revue française d'éducation comparée*, 13, 257- 272.

LAFONT P. & PARIAT M. & BACHA, B. (2020). « Enjeux individuels et institutionnels au cœur d'un dispositif innovant : le doctorat par la validation des acquis de l'expérience dans le champ de l'architecture », Éducation et socialisation [En ligne], 55 | 2020, mis en ligne le 01 mars 2020, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edso/8804>

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Mobilités et migrations. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2/1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2018). Education et Formation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT, P., PARIAT, M. & CEZAR, P. E. (2019). *Professionnalisation, innovation et apprentissage, leviers de développement ?* Paris : L'Harmattan, coll. Documentation haïtienne, Monde Caraïbe, Haïti, Education.

PARIAT, M. & LAFONT P. (2017) Introducción: La red REDFORD internacional y sus orientaciones. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 13-25.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Obtención de un doctorado mediante la Validación de la Experiencia Adquirida (VEA): una polémica sobre esta vía de acceso al título máximo universitario. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 137-155.

LAFONT P. & PARIAT M.. (2017). Quelle politique publique en matière de VAE pour quel(s) palliatif(s) aux dysfonctionnements du système scolaire ? In D. Groux et alli. (Dir.). *Réformer l'Ecole ? L'apport de l'éducation comparée. Hommage à Louis Porcher*. Paris : l'Harmattan: 82- 95.

PARIAT, M. (2018). La mobilité, un défi ? In Fortun-Carillat C., Lafont P. & Montandon F., *Les défis de la « mobilité »*. Condé-sur Noireau : Téraèdre : 39-52

LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.

LYON Callo V., « Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », *Medical Anthropology Quarterly*, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.

MAURICE, M., SELIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation*, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

SNOW, D. & Anderson, L. (1993). *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles, University of California Press, 1993.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée.

11.1 + 11.2 + 11.3 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance, et dossier contextuel

Rattrapage : idem

ECUE 11.2 Analyse comparée

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Lina RIVERA

12h TD

CONTENU

Expertise, Ingénierie et pilotage de projets d'éducation et de formation internationaux :

L'intention est également d'appréhender ces contextes sous l'angle de la comparaison internationale.

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis d'élaborer une réponse à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale...).

Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles... orientations des programmes...).

Une première partie consacrée à la préparation d'un projet européen offre l'opportunité aux étudiant.e.s de saisir leurs connaissances relatives aux caractéristiques de contextes et de réalités territoriales concernant les pays partenaires afin d'élaborer leur approche méthodologique du montage de projet.

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offreurs est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes.

Il s'agit donc d'abord d'en comprendre les principes, puis de savoir où trouver l'information et comment la décoder ; vient ensuite l'étape de l'élaboration de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre ; enfin, il s'agit de comprendre comment se fait l'attribution : procédures et mécanismes d'évaluation et d'expertise : indicateurs....

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin : trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet, et des opportunités de soutien, y compris sur le plan financier, exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale.

Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui le soutient, et de la volonté d'orienter les moyens mis à disposition.

Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant.e de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel.

Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

BIBLIOGRAPHIE

ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : <http://ripes.revues.org/585>

COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.

SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.

BATAILLE, P., (1997). *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.

BARBIER R. (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.

BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation*, N° 17.

BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition

CASTEL, R., (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod

DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,

DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^e édition

GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.

GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, *Revue Française de Pédagogie*.

GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.

GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod

HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.

HURET R. (dir.), (2004). « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », *Revue Européenne d'Histoire Sociale*, 11, juillet 2004

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2015). Dispositifs de validation des acquis de l'expérience en France et au Portugal : Réduction ou renforcement des inégalités ? *Revue française d'éducation comparée*, 13, 257- 272.

LAFONT P. & PARIAT M. & BACHA, B. (2020). « Enjeux individuels et institutionnels au cœur d'un dispositif innovant : le doctorat par la validation des acquis de l'expérience dans le champ de l'architecture », Éducation et socialisation [En ligne], 55 | 2020, mis en ligne le 01 mars 2020, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edso/8804>

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Mobilités et migrations. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2/1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2018). Education et Formation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT, P., PARIAT, M. & CEZAR, P. E. (2019). *Professionnalisation, innovation et apprentissage, leviers de développement ?* Paris : L'Harmattan, coll. Documentation haïtienne, Monde Caraïbe, Haïti, Education.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT, M. & LAFONT P. (2017) Introducción: La red REDFORD internacional y sus orientaciones. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 13-25.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Obtención de un doctorado mediante la Validación de la Experiencia Adquirida (VEA): una polémica sobre esta vía de acceso al título máximo universitario. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 137-155.

LAFONT P. & PARIAT M.. (2017). Quelle politique publique en matière de VAE pour quel(s) palliatif(s) aux dysfonctionnements du système scolaire ? In D. Groux et alli. (Dir.). *Réformer l'Ecole ? L'apport de l'éducation comparée. Hommage à Louis Porcher*. Paris : l'Harmattan: 82- 95.

- PARIAT, M. (2018). La mobilité, un défi ? In Fortun-Carillat C., Lafont P. & Montandon F., *Les défis de la « mobilité »*. Condé-sur Noireau : Téraèdre : 39-52
- LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.
- LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.
- LYON Callo V., « Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », *Medical Anthropology Quarterly*, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.
- MAURICE, M., SELLIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF
- NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.
- SNOW, D. & Anderson, L. (1993). *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles, University of California Press, 1993.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre. Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages ainsi que d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée sous la forme d'un dossier intégré au mémoire collectif.

11.1 + 11.2 + 11.3 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance et dossier contextuel et projet international + pondération évaluation complémentaire

Rattrapage : idem

ECUE 11.3 Expertise, Ingénierie, Projets Internationaux

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Lina RIVERA, Isabelle DE GEUSER

36h TD

CONTENU

L'objectif général est d'apporter des outils et méthodes pour appréhender l'environnement de l'éducation et de la formation dans une perspective internationale et d'en distinguer les contours :

- Analyse des besoins de formation,
- Élaboration d'une proposition de conseil et d'une réponse adaptée,
- Conception d'un processus d'évaluation des résultats et des effets,
- Recherche des financements complémentaires.
- Élaboration d'un cahier des charges,
- Mise en œuvre une démarche qualité.

Etude de « cas pratiques ».

Compréhension de l'émergence de l'ingénierie,

Analyse des besoins et diagnostic,

Elaboration de projet,

Evaluation et démarche qualité.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition

CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod

DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,

DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^eème édition

GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.

GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod

HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023.
<https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

MAURICE, M., SELLIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages ainsi que d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée sous la forme d'un dossier intégré au mémoire collectif.

11.1 + 11.2 + 11.3 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance et dossier projet professionnel + pondération évaluation complémentaire

Rattrapage : idem

UE 12 – SEMINAIRES DE SPECIALISATION

ECUE 12.1 Séminaire spécialisé II

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT, Isabelle DE GEUSER

60h TD

CONTENU

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis répondre à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale...). Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles... orientations des programmes...).

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offreurs est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes. C'est d'abord d'en comprendre les principes, ensuite c'est de savoir où trouver l'information et comment la décoder, puis c'est l'étape de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre puis c'est enfin comprendre comment se fait l'attribution.

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin (trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet) et des opportunités de soutien, notamment financiers exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale. Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui soutien d'orienter les moyens qu'il met à disposition. Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant.e de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel. Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : <http://ripes.revues.org/585>

COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.

- BATAILLE, P., (1997). *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.
- BARBIER R. (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.
- BARBIER J.-M., DEMAILLY L. (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation*, N° 17.
- BAUDURET, J.-F., JAEGER M., (2005). *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition
- CASTEL, R., (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CHOPART, J.-N., (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod
- DOBIECKI, B., GAQUERE, D., (2001). *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF,
- DUBAR, C., TRIPPIER, P., (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2^e édition
- GALLEBOU, E., RAIBAUD Y. : *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan, 2010.
- GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, *Revue Française de Pédagogie*.
- GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
- GUEGUEN, J.-Y. (Coord édit), (2013). *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod
- HOUSTON, S. & CAMPBELL, J., (2001). « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.
- HURET R. (dir.), (2004). « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », *Revue Européenne d'Histoire Sociale*, 11, juillet 2004.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2015). Dispositifs de validation des acquis de l'expérience en France et au Portugal : Réduction ou renforcement des inégalités ? *Revue française d'éducation comparée*, 13, 257- 272.
- LAFONT P. & PARIAT M. & BACHA, B. (2020). « Enjeux individuels et institutionnels au cœur d'un dispositif innovant : le doctorat par la validation des acquis de l'expérience dans le champ de l'architecture », *Éducation et socialisation* [En ligne], 55 | 2020, mis en ligne le 01 mars 2020, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edso/8804>
- LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2016). Réseaux collaboratifs internationaux de formation et de développement de l'éducation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°1. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maître de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Mobilités et migrations. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2/1. Paris : Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT P. & PARIAT M. (Dir.) (2018). Education et Formation tout au long de la vie. *Comparaison Plurielle : Formation et Développement*, n°2. Paris : Connaissances et Savoirs, Sciences humaines et sociales, Sciences de l'éducation.

LAFONT, P., PARIAT, M. & CEZAR, P. E. (2019). *Professionnalisation, innovation et apprentissage, leviers de développement ?* Paris : L'Harmattan, coll. Documentation haïtienne, Monde Caraïbe, Haïti, Education.

LAFONT, P., PARIAT, M., LAPORT, D. (2020 parution programmée 4^{ème} trimestre 2020). Mobilité et migration en contexte incertain : quelles transactions sociales et éducatives ? Paris : Petra.

PARIAT, M. & LAFONT P. (2017) Introducción: La red REDFORD internacional y sus orientaciones. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 13-25.

LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Obtención de un doctorado mediante la Validación de la Experiencia Adquirida (VEA): una polémica sobre esta vía de acceso al título máximo universitario. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 137-155.

LAFONT P. & PARIAT M.. (2017). Quelle politique publique en matière de VAE pour quel(s) palliatif(s) aux dysfonctionnements du système scolaire ? In D. Groux et alli. (Dir.). *Réformer l'Ecole ? L'apport de l'éducation comparée. Hommage à Louis Porcher*. Paris : l'Harmattan: 82- 95.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In Delory, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

LAFONT, P., (2019). Validation des Acquis de l'Expérience et Education Tout au Long de la Vie. Paroles d'acteurs politiques et sociaux. Paris : Petra.

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.

LYON Callo V., « Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », *Medical Anthropology Quarterly*, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.

MAURICE, M., SELLIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

NICOLE-DRANCOURT. C., ROULLEAU-BERGER, L., (2001), *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT M. & LAFONT P. (2020, sous presse 3^{ème} trimestre 2020). Conditions et pratiques d'évaluation des jurys dans le cadre du doctorat par Validation des Acquis de l'Expérience. (VAE). *Chemins de formation*, hors-série.

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In Delory, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

PARIAT, M. (2018). La mobilité, un défi ? In Fortun-Carillat C., Lafont P. & Montandon F., *Les défis de la « mobilité »*. Condé-sur Noireau : Téraèdre : 39-52

SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.

SNOW, D. & Anderson, L. (1993). *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles, University of California Press, 1993.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages ainsi que d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée sous la forme d'un dossier intégré au mémoire collectif.

12.1 + 12.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance et projet international.

Rattrapage : idem

ECUE 12.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel

3 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT, Marcel PARIAT

48h TD

CONTENU

Le mémoire de recherche à caractère professionnel intègre des éléments contenus dans la réalité professionnelle ; aussi, s'agit-il de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre en mobilisant la démarche d'étude et de recherche.

Le séminaire intensif effectué au cours du premier semestre à l'étranger constitue un terrain d'étude et de recherche et dans la mesure où il donne lieu à un travail fondé sur la démarche de projet tout au long du premier semestre, et permet aux étudiants de se familiariser avec la démarche de recherche appliquée au terrain afin de les préparer à la réalisation de leur mémoire de second semestre.

Cela implique de mobiliser une démarche méthodologique fondée sur des éléments relevant de la démarche comparée à l'échelle locale, régionale, nationale, voire internationale, et fournit l'opportunité de comparer des pays aux organisations juridiques différentes, marqués par des histoires et des cultures différentes, aux langages propres.

Les questions qui découlent de l'approche comparée suscitent bien des controverses entre les partisans du courant relativiste (pour qui rien n'est comparable) et ceux du courant universaliste (qui postulent une comparabilité minimale).

Aussi l'objectif visé est-il, à travers une démarche méthodologique rigoureuse, de parvenir à identifier des ressemblances et des divergences rapportées à des contextes qui eux-mêmes présentent des caractéristiques communes mais aussi diverses tant aux niveaux macro, meso, micro.

En outre, dans la perspective de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis répondre à une problématique internationale (exemple : Europe, Banque mondiale...). A titre d'exemple, l'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin (trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet) et des opportunités de soutien, notamment financiers exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant.e de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel. Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

BARBIER R. (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.

BEAU, S., WEBER, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.

BECKER, H S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.

- BERTHIER, N. (2006). Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés, Paris, Armand Colin.
- BEVORT, A. & PRIGENT, A. (1994). « Les recherches comparatives internationales en éducation. Quelques considérations méthodologique ». In *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 01/1994.
- COULON, A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.
- COURTOIS B., PINEAU G. (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.
- GALVANI Pascal (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, *Revue Française de Pédagogie*.
- GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M. (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.
- HERNANDEZ SAMPIERI, R., FERNANDEZ COLLADO, C., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion*. Madrid. MC Graw Hill.
- HOWARD, S. BECKER, H.S. (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche*. Paris. La découverte. Coll. Grands repères.
- LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>
- LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identifiacion de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.
- LAFONT P. & PARIAT M. (2017). Obtención de un doctorado mediante la Validación de la Experiencia Adquirida (VEA): una polémica sobre esta vía de acceso al título máximo universitario. In G. J. Guerrero Walker & E. Alcocer Vázquez. *Políticas públicas y administración en educación y formación: ejemplos en países latinoamericanos, caribeños y europeos*. Ediciones Uady: 137-155.
- LAFONT P. & PARIAT M.. (2017). Quelle politique publique en matière de VAE pour quel(s) palliatif(s) aux dysfonctionnements du système scolaire ? In D. Groux et alli. (Dir.). *Réformer l'Ecole ? L'apport de l'éducation comparée. Hommage à Louis Porcher*. Paris : l'Harmattan: 82- 95.
- LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.
- LESSARD-HEBERT M. (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.
- MAURICE, M. (1989). « Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail* XXXI (2), p. 175-192.

MAURICE M. (1989), « Méthode comparative et analyse sociétale. Les Implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail*, n° 2-89, p. 175-192.

MAURICE, M., SELLIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

SCHWARTZ Y. (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant.e.s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre.

Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe.

Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages ainsi que d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée sous la forme d'un dossier intégré au mémoire collectif.

12.1 + 12.2 Ecrit : mémoire collectif et Oral : soutenance et projet international.

Rattrapage : idem

UE 13 – SUIVI DES STAGES ET DES MEMOIRES

ECUE 13.1 Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée

7 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

54h TD

CONTENU

L'enseignement prend appui sur la démarche de recherche en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales, à laquelle est associée une perspective issue de la recherche appliquée, voire de la recherche action.

L'intention est d'articuler théorie et pratique tout en appréhendant une problématique ancrée dans la réalité professionnelle éducative et sociale en lien avec le stage du second semestre.

Cela inclut une dimension interrogative, diagnostique ainsi qu'un projet réalisable.

L'ambition affichée est aussi celle de l'initiation à la démarche de recherche comparée.

La démarche est sous-tendue par un soubassement méthodologique rigoureux : volonté d'administration de la preuve scientifique, allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude.

Elle s'appuie sur des références donnant lieu à l'élaboration d'une bibliographie respectant les normes de présentation en vigueur.

La démarche débouchera sur la rédaction d'un écrit numérisé qui comprendra au moins 80 pages « mémoire » individuel de Master en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum (6 mois au maximum), fait intégralement partie de la formation. Il doit être réalisé dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours international EIPI, à savoir celui de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du développement. Il se déroule soit dans une organisation de travail étrangère (à l'étranger), soit dans une organisation française au sein d'une direction ou d'un service à vocation internationale.

Le stage de 2^{ème} année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais elle sera également au fondement de l'objet du mémoire. La méthodologie privilégiée emprunte à la recherche-action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable. Il s'agit donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs. L'évaluation du stage s'effectue de manière double via deux fiches, l'une remplie par la structure, l'autre par le stagiaire.

Avant signature de la convention de stage, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

- Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.
- Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre mi-Mars et fin Aout. Il fait l'objet d'une convention de stage ; partie intégrante de la formation du MASTER 2, il doit être en conformité avec les objectifs de la deuxième année de MASTER.

- Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.

- Le modèle méthodologique privilégié est emprunté en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.
- Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et bibliographie.
- L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres. Un résumé en langue étrangère sera intégré au mémoire.

- Cette UE vise aussi à accompagner les étudiants dans la recherche de stage et dans la définition de leur projet de mémoire à réaliser durant la période de stage.
-
- Le stage, pièce maîtresse d'un diplôme professionnel, peut être l'occasion d'une réflexion sur les lieux de l'intervention éducative et sociale. Dans quelle mesure en effet un terrain de stage se différencie-t-il d'un terrain d'action ou d'un terrain de recherche ? De la mission très cadrée et ponctuelle à la commande d'une étude voire d'une recherche plus ouverte, il existe toute une gamme de postures possibles pour un.e stagiaire ; quoi qu'il en soit, un stage est à concevoir comme une co-construction impliquant non seulement le stagiaire en attente de formation et ses représentations du milieu professionnel, mais aussi les professionnels du lieu d'accueil dans l'obligation, à cette occasion, de définir leurs attentes et les contours de tâches et fonctions dont le besoin ne préexiste souvent qu'à l'état confus. En somme le stage peut se faire séquence d'expérimentation de part et d'autre : le stagiaire découvre les diverses facettes et formes de l'intervention éducative et sociale et différents niveaux d'accès à l'action, les professionnels peuvent reconsidérer, en cette circonstance leur institution et glaner des éléments pour amorcer une analyse institutionnelle ou organisationnelle.
- Il s'agira également au sein de cet enseignement d'appréhender la démarche d'enquête à mettre en œuvre durant la réalisation du mémoire. Qu'est-ce qu'une recherche ? Quelles sont les différentes postures de recherche dans des contextes variés ? Quelles sont les méthodes d'enquêtes adaptées aux différents types de recherche ?

- L'enseignement alternera présentation théorique, exemples de recherche, cours méthodologiques et expérimentation de situations d'enquête.
- Le séminaire doit être le lieu d'examen des termes de cette co-construction et de son évolution. Nous aborderons dans le cadre de ce cours les différentes méthodes de l'enquête de terrain utilisées en sociologie : l'observation ethnographique et l'observation participante, l'entretien ethnographique et sa négociation, l'analyse de documents et l'analyse de contenu. Nous aborderons également les techniques de recueil des données comme le journal de terrain et la prise de notes en situation d'observation. Nous verrons dans quelle mesure l'on peut appliquer ces différentes méthodes à une situation de stage. Toute la réflexion se développera autour de la tension entre ces deux contraintes : demeurer dans une démarche scientifique, d'une part et d'autre part, répondre à la commande institutionnelle.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

BEAU, S., WEBER, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.

BECKER, H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.

BERTHIER, N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.

BEVORT, A. & PRIGENT, A. (1994). « Les recherches comparatives internationales en éducation. Quelques considérations méthodologiques ». In *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 01/1994.

COULON, A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.

HERNANDEZ SAMPIERI, R., FERNANDEZ COLLADO, C., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion*. Madrid. MC Graw Hill.

HOWARD, S. BECKER, H.S. (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche*. Paris. La découverte. Coll. Grands repères.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maître de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In Delory, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

MAURICE, M. (1989). « Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail* XXXI (2), p. 175-192.

MAURICE M. (1989), « Méthode comparative et analyse sociétale. Les Implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail*, n° 2-89, p. 175-192.

MAURICE, M., SELLIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

MENDRAS, H., OBERTI, M. (2000). *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armand Colin.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

PAQUAY L., CRAHAY, M., DE KETELE, J.M. (2010). *L'analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.

PERETZ, H. (1998). *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte.

PLANTIER J. (1989), « Comment comparer les systèmes de formation européens », *Éducation permanente*, n° 99.

QUIVY, R., VAN CAMPENHOUD, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

SCHRIEWER J. (1989), « Dualité de l'éducation comparée. Comparaison transculturelle et externalisation à l'échelle mondiale », *Perspectives*, vol. XIX, n° 3, p. 423-441.

ZERMENO MENDEZ, S. (2011). *Metodos de investigacion. Investigacion para la vida*. Mexico. Pearson.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu :

Un travail de recherche appliquée est conduit au cours du second semestre et débouche sur la réalisation d'un mémoire individuel. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet construit autour d'un objet de recherche défini et validé par le responsable du parcours EIPI. Il prend appui sur des missions contenues dans la lettre de mission du stage de deuxième semestre. La démarche exige donc le recueil de données en France et à l'étranger à partir du stage terrain qu'il se déroule en France ou à l'étranger. Il respecte les différentes étapes de la démarche scientifique en sciences humaines et sociales et intègre une dimension comparée internationale.

Le travail réalisé fait donc l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'au moins 60 pages (sans les annexes) et donne lieu à une soutenance individuelle ; un résumé en langue étrangère est intégré au mémoire.

Régime général : 13.1 + 13.2 Ecrit : mémoire - Oral : soutenance + stage

Régime dérogatoire : Idem

Rattrapage régime général et dérogatoire : Idem

Attention, en ce qui concerne l'évaluation du mémoire, l'ECUE 13.1, la note plancher doit être supérieure ou égale à 8.

ECUE 13.2 Encadrement des mémoires

8 ECTS

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Pascal LAFONT & Marcel PARIAT

54h TD

CONTENU

L'enseignement prend appui sur la démarche de recherche en sciences de l'éducation, en sciences humaines et sociales, à laquelle est associée une perspective issue de la recherche appliquée, voire de la recherche action.

L'intention est d'articuler théorie et pratique tout en appréhendant une problématique ancrée dans la réalité professionnelle éducative et sociale en lien avec le stage du second semestre.

Cela inclut une dimension interrogative, diagnostique ainsi qu'un projet réalisable.

L'ambition affichée est aussi celle de l'initiation à la démarche de recherche comparée.

La démarche est sous-tendue par un soubassement méthodologique rigoureux : volonté d'administration de la preuve scientifique, allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude.

Elle s'appuie sur des références donnant lieu à l'élaboration d'une bibliographie respectant les normes de présentation en vigueur.

La démarche débouchera sur la rédaction d'un écrit numérisé qui comprendra au moins 80 pages « mémoire » individuel de Master en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum (6 mois au maximum), fait intégralement partie de la formation. Il doit être réalisé dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours international EIPI, à savoir celui de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du développement. Il se déroule soit dans une organisation de travail étrangère (à l'étranger), soit dans une organisation française au sein d'une direction ou d'un service à vocation internationale.

Le stage de 2^{ème} année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais elle sera également au fondement de l'objet du mémoire. La méthodologie privilégiée emprunte à la recherche-action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable. Il s'agit donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs. L'évaluation du stage s'effectue de manière double via deux fiches, l'une remplie par la structure, l'autre par le stagiaire.

Avant signature de la convention de stage, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

- Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.
- Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre mi-Mars et fin Aout. Il fait l'objet d'une convention de stage ; partie intégrante de la formation du MASTER 2, il doit être en conformité avec les objectifs de la deuxième année de MASTER.

- Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.

- Le modèle méthodologique privilégié est emprunté en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.
- Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et bibliographie.
- L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres. Un résumé en langue étrangère sera intégré au mémoire.

- Cette UE vise aussi à accompagner les étudiants dans la recherche de stage et dans la définition de leur projet de mémoire à réaliser durant la période de stage.
-
- Le stage, pièce maîtresse d'un diplôme professionnel, peut être l'occasion d'une réflexion sur les lieux de l'intervention éducative et sociale. Dans quelle mesure en effet un terrain de stage se différencie-t-il d'un terrain d'action ou d'un terrain de recherche ? De la mission très cadrée et ponctuelle à la commande d'une étude voire d'une recherche plus ouverte, il existe toute une gamme de postures possibles pour un.e stagiaire ; quoi qu'il en soit, un stage est à concevoir comme une co-construction impliquant non seulement le stagiaire en attente de formation et ses représentations du milieu professionnel, mais aussi les professionnels du lieu d'accueil dans l'obligation, à cette occasion, de définir leurs attentes et les contours de tâches et fonctions dont le besoin ne préexiste souvent qu'à l'état confus. En somme le stage peut se faire séquence d'expérimentation de part et d'autre : le stagiaire découvre les diverses facettes et formes de l'intervention éducative et sociale et différents niveaux d'accès à l'action, les professionnels peuvent reconsidérer, en cette circonstance leur institution et glaner des éléments pour amorcer une analyse institutionnelle ou organisationnelle.
- Il s'agira également au sein de cet enseignement d'appréhender la démarche d'enquête à mettre en œuvre durant la réalisation du mémoire. Qu'est-ce qu'une recherche ? Quelles sont les différentes postures de recherche dans des contextes variés ? Quelles sont les méthodes d'enquêtes adaptées aux différents types de recherche ?

- L'enseignement alternera présentation théorique, exemples de recherche, cours méthodologiques et expérimentation de situations d'enquête.
- Le séminaire doit être le lieu d'examen des termes de cette co-construction et de son évolution. Nous aborderons dans le cadre de ce cours les différentes méthodes de l'enquête de terrain utilisées en sociologie : l'observation ethnographique et l'observation participante, l'entretien ethnographique et sa négociation, l'analyse de documents et l'analyse de contenu. Nous aborderons également les techniques de recueil des données comme le journal de terrain et la prise de notes en situation d'observation. Nous verrons dans quelle mesure l'on peut appliquer ces différentes méthodes à une situation de stage. Toute la réflexion se développera autour de la tension entre ces deux contraintes : demeurer dans une démarche scientifique, d'une part et d'autre part, répondre à la commande institutionnelle.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie active et démarche de projet

BIBLIOGRAPHIE

BEAU, S., WEBER, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.

BECKER, H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.

BERTHIER, N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.

BEVORT, A. & PRIGENT, A. (1994). « Les recherches comparatives internationales en éducation. Quelques considérations méthodologique ». In *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 01/1994.

COULON, A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.

HERNANDEZ SAMPIERI, R., FERNANDEZ COLLADO, C., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion*. Madrid. MC Graw Hill.

HOWARD, S. BECKER, H.S. (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche*. Paris. La découverte. Coll. Grands repères.

LAFONT, P. & CORTESSIS, S., (2023). Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/22023. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

LAFONT, P., PARIAT, M., PRIMO, O., MIKLOHOUN, S. (2024). "Identification de compétences par l'analyse introspective de l'expérience de parcours de soin: un champ de formation et d'investigation en tensions". In Jérôme Mbiatong et Emmanuelle Maitre de Pembroke, *Enquêter sur l'expérience. Acceptions, concepts et méthodes*, Actions & Savoirs, L'Harmattan.

LAFONT P. & PARIAT M. (2019). Reconnaissance et validation des acquis. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 443-446.

LAFONT, P. & PARIAT M. (2020). Conditions et pratiques d'évaluation des jurys dans le cadre du doctorat par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). *Chemins de formation*, hors-série, 113-125.

LAFONT, P., PARIAT, M. & BACHA, Z. (2020). Enjeux individuels et institutionnels au cœur d'un dispositif innovant : Le doctorat par la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans le champ de l'architecture. *Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE*

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2020). L'enseignement supérieur et la recherche en éducation et formation à l'épreuve du développement local et communautaire durable en Haïti ? *Comparaison plurielle*, n°4/1, 53-72 (ISBN : 9782-3423-51774)

LAFONT, P., LAPORT, D., & PARIAT, M. (2020). *Mobilité et migration - Transactions éducatives et sociales*. Paris: Editions Petra. 298 pages. (ISBN: 978-2-84743-283-1)

LAFONT, P. & PARIAT, M. (Dir.) (2020). Développement local et communautaire durable, *Comparaison plurielle*, n°4/1. 198 pages. (ISBN : 978-234-235-1774)

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2021). Incertitudes économiques, sociales et éducatives sur fond de pandémie mondiale, *Comparaison plurielle*, n°5/1, 15-20 (ISBN : 978-234-235-1774)

LAFONT, P. & PARIAT, M. (2021). Libertés individuelles et apprentissage sur soi à l'épreuve des contraintes collectives et environnementales, *Comparaison plurielle*, n°5/1, 265-283 (ISBN : 978-234-235-1774)

LALLEMENT, M., (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 160-190, p. 170.

MAURICE, M. (1989). « Méthode comparative et analyse sociétale. Les implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail* XXXI (2), p. 175-192.

MAURICE M. (1989), « Méthode comparative et analyse sociétale. Les Implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail*, n° 2-89, p. 175-192.

MAURICE, M., SELLIER, F. & SILVESTRE, J.J., (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF

MENDRAS, H., OBERTI, M. (2000). *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armand Colin.

PARIAT, M. & LAFONT, P. (2023). Se faire patient expert en Martinique. In Pascal Lafont & Sandrine Cortessis, *Mise en mots et évaluation de l'expérience: entre institutionnalisation et émancipation, Orientation Scolaire et Professionnelle*, 52/2/2023, pp. 593-620. <https://doi.org/10.4000/osp.18033>

PARIAT M. & LAFONT P. (2019). Bilan de compétences. In *Delory, Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. Paris : ERES : 288-292.

PAQUAY L., CRAHAY, M., DE KETELE, J.M. (2010). *L'analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.

PERETZ, H. (1998). *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte.

PLANTIER J. (1989), « Comment comparer les systèmes de formation européens », *Éducation permanente*, n° 99.

QUIVY, R., VAN CAMPENHOUD, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

SCHRIEWER J. (1989), « Dualité de l'éducation comparée. Comparaison transculturelle et externalisation à l'échelle mondiale », *Perspectives*, vol. XIX, n° 3, p. 423-441.

ZERMENO MENDEZ, S. (2011). *Metodos de investigacion. Investigacion para la vida*. Mexico. Pearson.

Modalités d'évaluation :**Contrôle continu :**

Un travail de recherche appliquée est conduit au cours du second semestre et débouche sur la réalisation d'un mémoire individuel. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet construit autour d'un objet de recherche défini et validé par le responsable du parcours EIPI. Il prend appui sur des missions contenues dans la lettre de mission du stage de deuxième semestre. La démarche exige donc le recueil de données en France et à l'étranger à partir du stage terrain qu'il se déroule en France ou à l'étranger. Il respecte les différentes étapes de la démarche scientifique en sciences humaines et sociales et intègre une dimension comparée internationale.

Le travail réalisé fait donc l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'au moins 60 pages (sans les annexes) et donne lieu à une soutenance individuelle ; un résumé en langue étrangère est intégré au mémoire.

Régime général : 13.1+13.2 Ecrit : mémoire et Oral : soutenance + stage

Régime dérogatoire : idem

Rattrapage régime général et dérogatoire : idem

Attention, en ce qui concerne l'évaluation du mémoire, l'ECUE 13.1, la note plancher doit être supérieure ou égale à 8.



La cérémonie des lauréats constitue un moment fort consacré à la remise des diplômes
